



FLASH-INFOS N°15

Juin 2019

Le Mot du Président

Chers amis, chers adhérents,

Lors de l'Assemblée Générale du 9 Février dernier, vous nous avez fait part de vos questionnements sur la qualité des poussins en provenance du centre de Béchanne. Vous trouverez donc en page 2 une note explicative sur les principaux défauts évoqués. Je tiens à saluer le travail et l'excellente coopération que nous entretenons avec les responsables du centre depuis maintenant plus de 10 ans.

Cette année, les poussins fournis par le centre de Béchanne aux éleveurs amateurs ont été vaccinés contre la coccidiose et le seront désormais tous les ans.

Comme l'année dernière, l'opération « poules vertes » pour diminuer les déchets a été reconduite et amplifiée. Ainsi, courant 2019, 400 poules seront adoptées sur Châteauroux-métropole, 200 poules sur la communauté de communes du Pays Fort Sancerrois et 200 sur la commune de Vasselay. Je remercie tous nos partenaires ainsi que les éleveurs professionnels qui donnent de leur temps pour la remise des volailles aux familles volontaires.

Un après-midi avec la poule Noire du Berry – Le Samedi 17 Août prochain, le club organise un après-midi autour de la poule Noire du Berry (présentation, exposition de volailles, dégustation...) au Parc des Parelles de Crevant. Je remercie sincèrement notre adhérent Christian NIEL, propriétaire des lieux pour son invitation. Pour le public, ce sera l'occasion de découvrir autrement la poule noire dans le cadre idyllique du Parc des Parelles.

A la rentrée, en partenariat avec Big-Berry et l'URGC, nous lancerons l'opération « Berry Cocottes » dont l'objectif est de fournir des volailles aux collectivités partenaires (mairies, écoles...) pour réduire les déchets (cantines scolaires...). A cela s'ajoutera un programme de valorisation avec des activités pédagogiques et des visites chez les éleveurs pour sensibiliser les plus jeunes au tri-sélectif.

Enfin, sur la page annexe, vous trouverez un sondage que je vous invite à nous retourner afin de mieux cibler vos attentes (thèmes des prochains flash-infos, organisation de journées techniques...) et pour nous faire part de vos idées pour l'avenir du Club.

Je ne peux conclure ce billet sans une pensée émue à nos deux amis et adhérents de la première heure, Hubert POYEN et André JAMET qui nous ont quittés en ce début d'année.

Jules MICHAUD

* En cas de coccidiose :

Les coccidies sont des organismes **parasites** (protozoaires) composés d'une seule cellule qui envahissent les parois intestinales et cœcales (fientes sanguinolentes).

En général, les volailles supportent assez bien les coccidies mais un **stress** (froid ou une maladie) peut provoquer l'apparition de la coccidiose. Une première infestation sur un animal en bonne santé entraîne une immunité qui lui permettra de résister aux infestations ultérieures. Plus l'animal vieillit, plus il devient résistant.

On adoptera ici des mesures d'hygiène préventive : **eau propre chaque jour et terrain peu humide.**

Intervenir en préventif avec du *toltrazuril* par exemple ou en **curatif** avec de la *sulfadiméthoxine* (sulfamide à longue durée d'action) ou en association *triméthoprime* + *sulfadiméthoxine* (attention uniquement sur poussins de 3 semaines minimum).

Dans tous les cas s'adresser à son vétérinaire et faire analyser un animal mort pour connaître les raisons et traiter en connaissance de cause.

- Lors de l'achat de poulettes ou coqs

· Se renseigner auprès du vendeur sur la vermifugation déjà réalisée (matière active utilisée et date du traitement).

- Si un traitement est nécessaire (chimique), bien **respecter le délai avant la ponte** (1 mois en général, se référer dans tous les cas aux conditions d'utilisation du produit).

- Si un traitement est nécessaire (chimique), bien **respecter le délai avant l'abattage** (se référer aux conditions d'utilisation du produit).

- Au cours de l'élevage

· En **fin d'année**, profiter de la période de la mue et de l'absence de ponte pour **vermifuger** (cf traitements déjà évoqués ci-dessus).

· Faire une cure **vitamines** sans oublier l'apport de **coquilles d'huîtres** pour préparer la ponte future ou mettre à disposition des blocs à picorer (apport de **minéraux**).

· Intervention au niveau du sol afin d'éliminer divers parasites : épandre en automne hivers hors de la présence des animaux 2 à 3 kg de **cyanamide de chaux** par are (100 m²) ou de la chaux vive. Le sulfate de fer parfois conseillé a tendance à acidifier le sol tandis que la cyanamide de chaux aura l'effet inverse et détruira aussi la mousse qui aura moins tendance à réapparaître dans le cas où l'acidité du sol sera moins élevée.

En conclusion, si vous devez utiliser des produits chimiques, n'utilisez que des produits autorisés sur les volailles ou les locaux (et l'un ne va pas forcément sur l'autre !). Dans le cas de vermifugation ou d'anticoccidien, bien respecter les délais avant ponte ou abattage. Il en va de votre santé et de celle des autres.



(Les parasites externes seront abordés dans le prochain numéro.)

Jacques BLIN

EXPOSITIONS AVICOLES

Rencontres régionales	28-29 Septembre 2019 : Saint-Amand-Montrond 16-17 Novembre 2019 : Nevers
Championnat de France	Février 2020 : Argenton-sur-Creuse

Retrouvez toutes les dates sur le site « [vollaille-poultry](http://www.vollaille-poultry.fr) »

Site web du club :

<http://www.lapoulenoireduberry.fr>

Nouveau Conseil d'Administration à l'issue de l'AG du 9 Février 2019	
Présidents d'honneur : Gaston TOURAINE et Patrick LAMBILLIOTTE	
Président	Jules MICHAUD – Saint-Août (36)
Vice-président	Jackie MOREAU – Nohant-Vic (36)
Secrétaire	Jacques BLIN – le Poinçonnet (36)
Trésorière	Jeannine CHERSON – Mézière-en-Brenne (36)
Membres	André JAMET – Lys-Saint-Georges (36)
	Steve COFFIN – Loye-sur-Arnon (18)
	Roger BRISSE – Lys-Saint-Georges (36)
	Rémi GALEA – Lys-Saint-Georges (36)



Note explicative en réponse aux interrogations appuyées des éleveurs à propos du plumage, des pattes tordues etc...

Pratiques de Sélection du Centre de Béchanne : plus de 60 ans d'expérience professionnelle

Depuis plus de 60 ans, le Centre de Sélection de Béchanne assure une sélection rationnelle de races anciennes, en conformité avec le référentiel du Syndicat de Sélection Avicole et Aquacole Français. Toutes ses mesures sont enregistrées, et les plans d'accouplement sont établis en fonction des objectifs de sélection fixés pour chacune des lignées en concertation avec les propriétaires des animaux (le Club Français de la Poule Noire du Berry pour la race de poule du Berry). Des audits phénotypiques effectués régulièrement par des juges avicoles neutres et objectifs ont validé la qualité des troupeaux de Béchanne. L'URGC tient à disposition les audits réalisés pour la race du Berry.

La couleur du plumage : un caractère complexe dont l'expression nuancée ne signifie pas altération de la pureté de la race

L'expression génétique de la couleur noire sur le plumage reste théorique.

Sans même parler de mutations toujours possibles, voici ci-dessous un aperçu de la complexité des gènes et des règles de génétique en jeu :

Dans le cas du plumage noir (gène de noir à expression maximale) pour le locus E, l'animal est d'une teinte noire très foncée, avec des reflets cuivrés sur les plumes des mâles. Cet allèle est fortement dominant, sans certitude d'une complète pénétrance. Dans certains cas, la présence de gènes Mh et Db peuvent réduire la zone de diffusion du noir.

Il est difficile de mettre en cause le gène Co, car les effets du gène et de ses allèles Co et Co+ restent d'interprétation difficile. De plus, nous n'avons pas encore démontré le rôle de ce locus dans le phénotype de la Noire du Berry. Dans l'hypothèse ou cela serait le cas, il semble que ce soit l'allèle Co+ du gène qui agisse à l'état homozygote.

Pâtes tordues : une cause la plupart du temps non génétique

Quant aux pattes tordues, il peut y avoir quelques sujets non-conformes pour des raisons génétiques mais, dans la grande majorité des cas, il s'agit d'un problème d'élevage, dû à un manque de chauffage de la dalle du bâtiment de démarrage.

Les sujets non conformes : des anomalies naturelles et maîtrisées

Signalons que le centre de Sélection de Béchanne rencontre malgré tout parfois, lors de leurs chantiers, la présence de sujets non-conformes. Ces animaux sont systématiquement exclus de la sélection. La présence de sujets non-conformes n'a rien d'alarmant lorsque son pourcentage reste raisonnable. Ces manifestations peuvent être le résultat du phénomène très naturel de dérive génétique, ou bien d'éventuels « retrempages » ancestraux qui entraînent parfois quelques résurgences non désirables. **Elles sont en toute logique d'autant plus fréquentes que le nombre de reproducteurs géré est important : en l'espèce, le Centre de Sélection de Béchanne gère la reproduction de pas moins de 180 poules et 80 coqs !** Ainsi, il n'est pas étonnant qu'avec des petits cheptels, vous ne constatiez parfois aucune anomalie dans vos propres naissances. La pureté absolue d'une race est un concept subjectif, c'est pourquoi il est préférable de parler de lignées (dont la traçabilité est maîtrisée en l'occurrence par Béchanne).

Faire évoluer la sélection à Béchanne ?

Le Centre de Béchanne est toutefois prêt à faire évoluer sa sélection si le besoin en était exprimé. Pour cela, nous avons besoin de collecter auprès des éleveurs amateurs observateurs de la matière concrète quant aux éventuels défauts constatés sur le terrain : nombre de plumes blanches, emplacement, proportion dans le lot, couleur des oreillons. Nous devons connaître aussi l'origine des sujets : proviennent-ils directement de Béchanne (si oui, à quelle période ?) ou sont-ils issus de reproduction chez d'autres éleveurs ?

Nous insistons enfin sur le fait que Béchanne ne constate pas les défauts évoqués sur ses troupeaux de sélection, qui ont une durée de vie de 60 semaines. Il est donc important de leur transmettre des données précises quant aux éventuels écarts relevés sur le terrain.

Fanny MOYSE

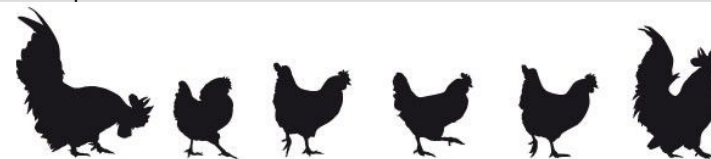
Ils nous ont quittés

Hubert POYEN

Hubert Poyen, originaire d'Uzay-le-Venon est décédé en Février dernier. Homme d'une incomparable gentillesse Hubert était l'un des membres fondateurs de notre club. A sa famille et ses proches, le Club présente ses bien sincères condoléances.

André JAMET

André Jamet, originaire de Lys-Saint-Georges est décédé le 26 Avril dernier. Instituteur de profession et fervent défenseur de la poule noire du Berry, André s'était investi dès le début dans le club en créant le site internet puis dans la fonction de secrétaire. André était toujours membre du CA et considéré par tous comme l'un des piliers du club. A sa famille et ses amis, le Club présente ses bien sincères condoléances.



Problèmes Sanitaires en Élevage Amateur

La Poule Noire du Berry est une race rustique qui présente de ce fait une bonne résistance aux divers parasites internes. Un suivi rigoureux de l'élevage et des interventions préventives sont généralement suffisants pour éviter de graves problèmes : hygiène du bâtiment, surface des parcours herbeux, ombrage, absence d'humidité excessive, alimentation, abreuvement, éviter dans la mesure du possible de mélanger des lots d'animaux d'âges différents. Cependant, certains soucis peuvent apparaître suite à des stress, des aléas climatiques, des transports d'animaux...

Je pense qu'il est bon de connaître quelques notions basiques afin de ne pas être pris au dépourvu si un problème se présente. Vous pouvez avoir recours à votre vétérinaire en lui expliquant les symptômes, faire analyser un animal au laboratoire départemental... ou bien laisser faire la nature au risque de perdre quelques animaux et de propager la contamination à l'ensemble du lot !!

C'est pourquoi il vaut mieux prévenir que guérir en adoptant les règles d'une bonne hygiène générale.

En conséquence, les propos qui vont suivre ne sont pas une ordonnance mais quelques conseils que chacun pourra adapter en fonction de sa situation. Un minimum de rigueur est nécessaire.

J'évoquerai donc les éventuels problèmes lors des différentes étapes de l'élevage.

1 - Les parasites internes (vers nématodes, coccidies...)

- A partir de la 3ème semaine

* **Penser à la vermifugation** en renouvelant un 2nd traitement 3 à 4 semaines plus tard ; **alterner les matières actives pour éviter les résistances** (pipérazine ou lévamisole par exemple).

Ce sont souvent des vers **nématodes** qui parasitent le cæcum et l'intestin grêle ou qui se situent dans la trachée (syngamose).

De manière plus biologique, on peut utiliser des « remèdes » qui ont une certaine efficacité : hacher 10 **gousses d'ail**, faire macérer dans 5 litres d'eau pendant 10 heures puis faire bouillir pendant 15 à 20 minutes, faire refroidir, rajouter une cuillerée à café de **vinaigre de cidre** par litre d'eau. Distribuer cette préparation en l'état comme eau de boisson.